

CERTIFICAT DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Certification nationale validée par le COPANEF et enregistrée sur la Liste nationale des formations éligibles au CPF (LNI).
Issue d'un processus de validation officielle d'une maîtrise professionnelle, la certification professionnelle poursuit un objectif : attester qu'une personne (un salarié, un demandeur d'emploi, un apprenti...) possède les aptitudes, les connaissances et les savoir-faire nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. La certification professionnelle constitue ainsi un « repère » sur le marché de l'emploi et un moyen de rendre lisibles et visibles les compétences acquises par un individu.

Formalisa
Formation - Conseil - Ingénierie
Organisme certificateur

Je soussigné Olivier Le Frapper, Directeur de Formalisa, Organisme Certificateur, atteste que la personne dont le nom est mentionné ci-dessous a réussi les tests théoriques et pratiques pour l'obtention de la certification professionnelle :

« Maîtrise des techniques de conception et d'animation de formations pour adultes » Formation de Formateurs

Nom du participant : Mme Delphine Falcoz
Société :
Intitulé de formation : Formation de Formateurs
Durée : 3 jours, soit 21 heures
Date(s) : du 15 au 17 juin 2020
Lieu : Poitiers - En présentiel

Fait à Bruz, le : 17 juin 2020

Olivier Le Frapper
Directeur


Formalisa
Parc Cicéa, rue du Courtil 35170 Bruz
02 23 35 76 96
contact@formalisa.com - www.formalisa.com
Siret : 528 003 346 00020

 **ECP FORMATIONS**
Partenaire certifié

faC
Facilitateur
en Acquisition
de Compétences



Siege social

Parc Cicéa, Bât. 5
Rue du Courtil - 35170 Bruz
contact@formalisa.com

Antennes à :

Paris, Lille

02 23 35 76 96

www.formalisa.com